

**ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT
INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET
ARRANGEMENT REFUS PROVISOIRE DE PROTECTION**

Notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
(OMPI) conformément à la règle 17.1) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement
et au Protocole de Madrid

I. Office qui envoie la déclaration :



**OFICIUL DE STAT PENTRU
INVENȚII ȘI MĂRCI**



L'OFFICE D'ETAT POUR LES INVENTIONS ET LES MARQUES

Strada Ion Ghica nr.5, Sector 3, București - Cod 030044 - ROMÂNIA

Tel.: +40-21-306.08.00/01/02/.../28/29

Fax: +40-21-312.38.19

e-mail: office@osim.ro

www.osim.ro

II. Numéro de l'enregistrement international : 1262754

**III. Nom du titulaire de l'enregistrement international: Globalone Management
Group Limited, MDE's Building, 1st Floor, P.O. Box 3169, PMB 257, Road
Town, VG1110 Tortola (VG) ILES VIERGES BRITANNIQUES**

Après l'examen des documents concernant l'enregistrement international mentionné, effectué par
l'examineur: RELIANA TURCU

IV. ☐ Refus provisoire fondé sur un examen d'office

☒ Refus provisoire fondé sur une opposition¹:

**PIVOTAL PAYMENTS CORPORATION, 1100 Boul.
René-Lévesque West, 9th Floor, Montreal, Quebec H3B 4N4, CA - CANADA.**

☐ Refus provisoire fondé à la fois sur un examen d'office et sur une opposition¹

V. ☐ Refus provisoire pour tous les produits et/ou services

☒ Refus provisoire pour certains des produits et/ou services:

[suivre l'indication des produits et/ou services qui sont touchés ou qui ne sont pas touchés]²

☒ Produits et services sur lesquels porte le refus:

☛ Cl. 09 et 36 - Tous les produits et les services.

☐ Produits et services sur lesquels le refus ne porte pas

¹ Le nom et l'adresse de l'opposant doivent aussi être indiqués.

² Lorsque tous les produits ou services classés dans une classe donnée sont visés, on indiquera "tous les produits (ou tous les services) de la classe X". Dans tous les cas, il conviendra d'indiquer clairement si ces produits et/ou services SONT concernés ou s'ils NE SONT PAS concernés.

VI. Motifs de refus:

- ☐ Motifs absoluts
- ☒ Motifs relatifs [(le cas échéant, voir la rubrique VII)]

VII. Renseignements relatifs à une marque antérieure³

i) Date et numéro de dépôt et, le cas échéant, date de priorité

ii) Date et numéro d'enregistrement (s'ils sont disponibles) :

☛ **CTM: 013054135 / 04.07.2014**

iii) Nom et adresse du titulaire :

☛ **PIVOTAL PAYMENTS CORPORATION, 1100 Boul.
René-Lévesque West, 9th Floor, Montreal, Quebec H3B 4N4, CA - CANADA.**

i) Reproduction de la marque : (Annexe)

ii) Liste des produits et services:

☐ Liste de tous les produits et services

ou

☒ Liste des produits et services pertinents:

☛ **Cl. 09 et 36 - Tous les produits et les services.**

VIII. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable [(voir le texte à la rubrique XII)] :

Loi 84/1998 republiée - concernant les marques et les indications géographiques: art. 6(1)-b et 6(2)-a

³

Lorsque les motifs sur lesquels se fonde le refus provisoire ont trait à une marque antérieure, comme cela aura été indiqué à la rubrique VI. On pourra fournir les renseignements demandés dans cette rubrique en annexant un extrait imprimé du registre ou de la base de données.

IX. Informations relatives à la suite de la procédure

i) Délai pour présenter une requête en réexamen ou un recours :

30 jours à compter de la réception de la notification.

ii) Autorité auprès de laquelle la requête en réexamen ou le recours doit être déposé :

L'Office indiqué en rubrique I. ci-dessus.

iii) Indications concernant la constitution d'un mandataire :

En cas où le déposant n'a ni son domicile ni un siège ni un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de l'Union européenne ou dans l'Espace économique européen, une requête en réexamen ou un recours doit être présenté par l'intermédiaire d'un mandataire autorisé qui peut aussi avoir la qualité de représentation dans les procédures devant l'Office d'Etat pour les Inventions et les Marques.

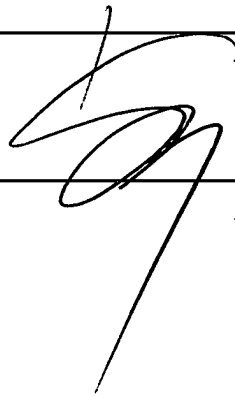
La liste des mandataires autorisés on la retrouve à l'adresse suivante:

http://www.osim.ro/index3_files/cons/cons.htm

Note : La langue officielle devant l'Office d'Etat pour les Inventions et les Marques est la langue roumaine.

X. Date de la notification de refus provisoire : ARPOp 358 - 2015 - 1 / 23.11.2015

XI. Signature ou sceau officiel de l'office qui émet la notification :



XII. Dispositions essentielles correspondantes de la loi applicable:

Loi 84/1998 republiée - concernant les marques et les indications géographiques:

Article 6, alinéa 1:

En outre des motifs prévus à l'article 5 alinéa 1), une marque est refusée à l'enregistrement ou susceptible d'être annulée, selon le cas, pour les motifs relatifs suivants:

b). lorsqu'en raison de l'identité ou de la similitude par rapport à la marque antérieure et en raison de l'identité ou de la similitude des produits et des services que les deux marques désignent, il existe un risque de confusion dans l'esprit du public, y compris un risque d'association avec la marque antérieure.

Article 6, alinéa 2:

Au sens de l'alinéa 1, constituent des marques antérieures les marques dont la date de dépôt est antérieure à la date de dépôt de la demande d'enregistrement de la marque ou, le cas échéant, du droit de priorité invoqué à l'appui de celle-ci, et qui appartiennent aux catégories suivantes:

a). les marques communautaires.

Article 13, alinéa 2 :

La représentation du déposant par mandataire est obligatoire lorsque le déposant n'a ni son domicile ni un siège ni un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux sur le territoire de l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen, sauf pour le dépôt d'une demande d'enregistrement d'une marque.

Article 19, alinéa 1 :

Dans un délai de deux mois de la date de la publication de la demande d'enregistrement de la marque, toute personne intéressée peut former une opposition concernant l'enregistrement de la marque portant sur les motifs relatifs de refus prévus à l'article 6.

Article 20, alinéa 2 :

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de la notification de l'opposition, le déposant peut présenter son point de vue.



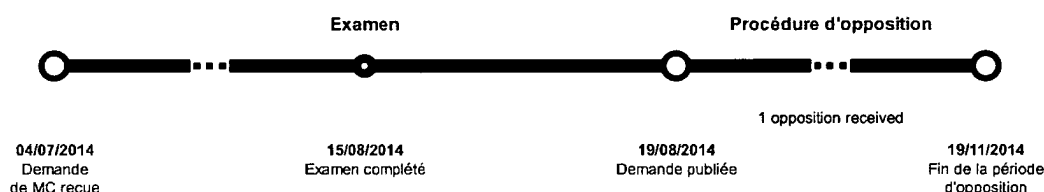
OFFICE DE L'HARMONISATION
DANS LE MARCHÉ INTÉRIEUR
(MARQUES, DESSINS ET MODÈLES)

Protéger votre propriété intellectuelle dans l'Union
européenne

Informations de dossier de MC

GLOBALONE
013054135

Calendrier



Informations sur la marque

Nom	GLOBALONE	Date de dépôt	04/07/2014
Numéro de dépôt	013054135	Date de l'enregistrement	
Base	MC	Date d'expiration	
Date de réception	04/07/2014	Date de la désignation	
Type	Mot	Langue de dépôt	Anglais
Nature	Particulier	Deuxième langue	Italien
Classes de Nice	9, 16, 36 (Classification de Nice)	Référence de la demande	M1126
Classification de Vienne		Statut de la marque	Demande opposée
		Caractère distinctif acquis	No

Produits et services

français (fr)

9 Passerelle pour paiements électroniques, destinée à effectuer des paiements par le biais du commerce électronique, sans présentation de carte, sur des terminaux intégrés de points de vente, sur un terminal virtuel et une interface de programmation intégrée, par le biais d'une carte de crédit et d'une carte de paiement, d'une puce/EMV, applications mobiles pour le traitement de transactions effectuées par cartes magnétiques codées, cartes à puce, et cartes de communication en champ proche, cartes de crédit et cartes de paiement; Logiciels auxquels on peut intégrer des applications de paiement ou d'autres logiciels de fournisseurs indépendants de logiciels afin de transmettre des transactions financières à partir d'un terminal de paiement pour leur traitement, leur intégration électronique, leur exploitation et manuels de formation.

16 Manuels d'exploitation et de formation.

36 Passerelle pour paiements électroniques multidevises, permettant d'autoriser des transactions effectuées par carte bancaire, sans carte bancaire, par carte de paiement, EMV, sans présentation de carte et par terminal de point de vente dans une devise étrangère locale sélectionnée par le titulaire de la carte, le règlement parvenant au commerçant en plusieurs devises, des options de facturation non périodiques et par abonnement, des pages de paiement hébergées, la segmentation en unités - le stockage sécurisé de cartes, le routage intelligent de transactions; La récupération d'un refus de transaction, l'accès par terminal virtuel (en ligne) ou l'intégration directe par une interface de programmation standard (fournie au commerçant/partenaire), des outils de compte rendu et de rapprochement en ligne et en temps réel.

Description

Pas d'entrée

Titulaires

PIVOTAL PAYMENTS CORPORATION

ID	643643	Pays	CA - CANADA	Adresse postale	
Organisation	PIVOTAL PAYMENTS CORPORATION	État/comté	Quebec	PIVOTAL PAYMENTS CORPORATION 1100 Boul. René-Lévesque West	Accès et changement par l'utilisateur autorisé permis via l'User Area.
Légal	Entité juridique	Ville	Montreal,	1100 Boul. René-Lévesque West	
		Code postal	H3B 4N4	9th Floor Montreal, Quebec H3B 4N4 CANADA	Accès et changement par l'utilisateur autorisé permis via l'User Area.
		Adresse	1100 Boul. René-Lévesque West 9th Floor		Accès et changement par l'utilisateur autorisé permis via l'User Area.

Représentants

RAPISARDI INTELLECTUAL PROPERTY LIMITED

ID	34069	Pays	GB - ROYAUME-UN	Adresse postale	
Organisation	n/a	État/comté	n/a	RAPISARDI INTELLECTUAL PROPERTY LIMITED	00 44-2074302998
Légal	Personne morale	Ville	London	2A Collier House 163/169 Brompton Road	00 44-2074300165
Type	Association	Code postal	SW3 1PY	London SW3 1PY REINO UNIDO	rapisardi@rapisardi.com
		Adresse	2A Collier House 163/169 Brompton Road		

Correspondance

	De	Procédure	Numéro de dépôt	Objet	Date	Actions
		Opposition	002439068	Extension of time limit - to the opponent	21/09/2015	
		Opposition	002439068	Notification to the applicant of the time limit extension accorded to the opponent	21/09/2015	
		Opposition	002439068	Lettre à l'OHMI	18/09/2015	
		Opposition	002439068	Notification to the opposing party of the applicant's observations	22/07/2015	
		Opposition	002439068	Notification sent to the applicant confirming that their observations have been forwarded to the opposing party	21/07/2015	
		Opposition	002439068	Divers	04/06/2015	
		Opposition	002439068	Lettre à l'OHMI	04/06/2015	
		Opposition	002439068	Notification to the opponent of time limit extension accorded to the applicant.	01/06/2015	
		Opposition	002439068	Lettre à l'OHMI	29/05/2015	
		Opposition	002439068	Time limit extension - to the applicant	29/05/2015	
Affichage 1 à 10 d'entrées29						

Transformation d'un EI

Pas d'entrée

Ancienneté

Pas d'entrée

Priorité d'exposition

Pas d'entrée

Priorité

Pas d'entrée

Publications

Numéro du Bulletin	Date	Section	Description
2014/153	19/08/2014	A.1	Demandes publiées au titre de l'article 39 du RMC
2015/088	13/05/2015	C.2.1	Représentant - Modification du nom et de l'adresse professionnelle
Affichage 1 à 2 d'entrées2			

Annulation

Pas d'entrée

Inscriptions

Numéro du Bulletin	Date	Section	Numéro de dépôt	Titre	Sous-titre
			008742648	Propriétaire	Modification du nom et de l'adresse
2015/088	13/05/2015	C.2.1	009505523	Représentant	Modification du nom et de l'adresse professionnelle
Affichage 1 à 2 d'entrées2					

Oppositions

Numéro de dépôt	Date	Motifs	Opposant	Représentant	Langue	Référence	Statut	Étendue de l'opposition
002439068	18/11/2014	Likelihood of confusion	MARKANT Handels- und Service GmbH	WEICKMANN & WEICKMANN	Anglais	OP1192	Ouvrir	Class 9 Electronic payments gateway, for use in making payments by ecommerce, card-not-present, integrated point of sale terminals, virtual terminal and integrated API, credit card and debit card, chip/EMV, mobile applications for processing transactions by use of magnetically encoded card, chip cards, and near field communication cards, credit cards and debit cards; software to which payment applications or other software of Independent Software Vendors can be integrated in order to send financial transactions from a payment terminal for processing, electronic integration, operation and training manuals.Class 16 Operational and training manuals.Class 36 Multi-currency (MCP) enabled

Numéro de dépôt	Date	Motifs	Opposant	Représentant	Langue	Référence	Statut	Étendue de l'opposition
								electronic payments gateway, capable of authorizing bankcard, non-bankcard, debit card, emv card not present and point of sale transactions in a cardholder's chosen local foreign currency, with settlement occurring to the merchant in multiple currencies, one-time and subscription billing options, hosted payment pages, tokenization - secure card storage, intelligent transaction routing; decline transaction salvage, access by virtual terminal (web based) or direct integration via standard API (provided to merchant/partner), web based real time reporting and reconciliation tools.
Affichage 1 à 1 d'entrées1								

Recours

Pas d'entrée

Décisions

Pas d'entrée

Renouvellements

Pas d'entrée

Relations de la marque

Pas d'entrée